

16.455 - Initiative parlementaire

Imposition du logement. Changement de régime

(déposée le 17 juin 2016 au Conseil national par la conseillère nationale Susanne Leutenegger Oberholzer)

1. Enjeux

L'initiative propose de supprimer l'impôt sur la valeur locative de même que toutes les déductions fiscales aujourd'hui admises pour les propriétaires qui habitent leur propre logement.

Le 15 août 2017, la CER-CN a décidé de proposer, par 17 voix contre 7 et 1 abstention, de ne pas donner suite à cette initiative.

2. Position de la FRI et de l'USPI Suisse

La FRI et l'USPI Suisse s'opposent à l'initiative.

3. Motifs

L'impôt sur la valeur locative est inéquitable dans la mesure où il frappe un revenu fictif, ajouté au revenu imposable, alors qu'il ne correspond à aucune rentrée financière réelle. Il serait dès lors opportun de supprimer l'imposition de la valeur locative.

Cela étant, on ne saurait admettre la suppression simultanée de toutes les déductions fiscales actuellement admises pour les propriétaires qui habitent leur propre logement. Chaque déduction poursuit en effet un objectif bien précis, qui a sa légitimité propre. S'il est possible, par exemple, de déduire les frais engendrés par des travaux de rénovation énergétique, c'est pour favoriser les économies d'énergie, conformément à la Stratégie énergétique 2050.

Relevons aussi que le Conseil national a décidé, le 5 décembre 2013, de ne pas donner suite à l'initiative parlementaire 12.467 déposée par les Verts qui poursuivait le même objectif que la présente initiative.

Enfin, la CER-CN a accepté, à l'unanimité, de donner suite à l'initiative parlementaire 17.400, « Imposition du logement. Changement de système », élaborée par la CER-CE. Cela signifie que la question de l'imposition de la valeur locative sera de toute manière traitée au Parlement au cours de ces prochains mois, quel que soit le sort réservé à la présente initiative.

Lausanne, le 8 septembre 2017/OF

Renseignements complémentaires :

Olivier Feller, secrétaire général de la FRI, 021 341 41 42

Frédéric Dovat, secrétaire général de l'USPI Suisse, 058 796 33 00

Stéphanie Meier-Gubser, responsable de l'antenne fédérale FRI et USPI Suisse, 058 796 99 59

(Antenne fédérale FRI/USPI, Kapellenstrasse 14, CP 5236, 3001 Berne)